Saint Pierre
de Chartreuse

SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

LETTRE MUNICIPALE JANVIER 2021



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE,

pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr
Quelques exemplaires papiers sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION LE 6 FEVRIER 2021



SOMMAIRE

1 - ÉDITO

2 - VIE MUNICIPALE

3 - ETAT CIVIL

4 - VIE COMMUNALE

6 - HOMMAGE A MARCEL PIN

6 - AGENDA

7 - EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

8 - NUMÉROS UTILES

9 - VOS PHOTOS !

Stéphane GUSMEROLI



Maire de Saint Pierre de Chartreuse

Édito

Chers Chartroussins,

Cette année 2020 qui vient de se terminer aura été profondément marquée par la crise sanitaire qui touche encore toute la planète, avec de lourdes conséquences, sur les plans sanitaire, économique mais aussi social. En ce début du mois de janvier, je ne pourrai malheureusement pas vous présenter physiquement les vœux de la Municipalité, conformément aux règles préfectorales, comme nous ne pouvons pas plus accueillir le public aux conseils municipaux actuellement, en raison du couvre-feu.

Ainsi, par la présente Lettre, je tiens à vous remercier, tous, à distance, pour l'attitude de solidarité et bienveillance envers vos proches que vous avez eue tout au long de l'année. Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une heureuse année 2021, et que vous puissiez y saisir tous les petits bonheurs simples qui s'offrent à vous, avec vos familles et vos amis.

Dans les prochains jours, vous recevrez dans vos boîtes aux lettres notre carte de vœux pour l'année 2021 et notre nouveau bulletin semestriel, qui sera l'occasion de vous présenter les actions que nous avons menées au cours de l'année 2020 ainsi que les projets que nous envisageons pour 2021 et les années suivantes. Les défis sont nombreux, et nous avons d'ores et déjà commencé à les relever, avec vous : soutien social, rénovation de notre patrimoine communal, amélioration de notre cadre de vie, tourisme 4 saisons, projet culturel pour tous, transition écologique, protection de l'environnement et des milieux naturels.

Depuis le 9 novembre 2020, j'assure la fonction de vice-président au Parc naturel régional de Chartreuse, en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire. Je suis très honoré de maintenant mener cette politique à l'échelle de la Chartreuse, et cela pour les six prochaines années, tant elle porte des enjeux majeurs de société, dans le contexte environnemental et social actuel.

Les actions à mener dans ce cadre sont nombreuses, toutes importantes et complémentaires entre elles : valoriser les produits locaux et développer les circuits courts, promouvoir la qualité et l'agriculture biologique, préserver les surfaces agricoles et développer les outils de maîtrise foncière pour l'agriculture, assurer la pérennité d'une filière lait de qualité pour approvisionner les coopératives fromagères, maintenir le pastoralisme en agissant sur tous les leviers nécessaires pour cela (aménagement de points d'eau, débroussaillage, accès, chalets d'alpage), réussir la cohabitation des différents pratiques (agricoles, forestières, loisirs, protection de la biodiversité), etc.

Par ailleurs, le Parc de Chartreuse participe actuellement à un vaste projet partenarial local, le «projet alimentaire interterritorial», travail de coopération qui s'articule ainsi autour des enjeux d'autonomie alimentaire pour nos territoires, des enjeux de santé pour tous les consommateurs, de la restauration collective comme de la restauration au domicile, des enjeux sociaux d'accès pour tous à une alimentation saine et de qualité, des enjeux environnementaux pour que demain nos sols agricoles et notre climat puissent encore nourrir les hommes, des enjeux économiques pour que, demain, le maillon de base qu'est l'agriculteur existe encore. Cette démarche nous engage dans la nécessaire «transition alimentaire» déjà en œuvre, pour modifier en profondeur notre manière de produire et consommer des aliments : équité entre les acteurs des filières, amélioration des aliments, développement des produits locaux, frais et bio, respect de l'environnement, etc. La mobilisation de chacun sera précieuse, pour réussir cette transition.

Bonne année 2021 !

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire

VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 4 JANVIER 2021

Le contenu détaillé des délibérations prises lors du Conseil municipal du 4 janvier 2021 est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

Affaires sociales

Deux notes d'information ont été présentées, par Claire Garcin-Marrou, aux Conseillers municipaux concernant le renouvellement des conventions avec le SIVG, portant sur la banque alimentaire, et avec l'ADMR, portant sur l'aide à domicile.

Le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse a délibéré le 8 décembre 2020 pour lancer un service de transport social avec un minibus 9 places, en lien avec les Associations locales. Pour ce projet, il est prévu de solliciter des financements auprès des partenaires institutionnels. Un plan de financement a été élaboré par le CCAS, pour une première année 2021 d'expérimentation en mode « location », puis, selon les résultats et évaluations de l'année 2021, en année 2022 en vue de l'acquisition d'un véhicule 9 places. Le Conseil municipal a été informé de ce projet.

Un état des lieux de l'action sociale sur la Commune a été présenté aux Conseillers municipaux. Il fait apparaître des besoins importants, en partie liés à la crise sanitaire que nous traversons. Ces besoins, partiellement couverts, sollicitent des ressources à mobiliser pour structurer cette compétence, en matière de locaux (pour l'accueil des personnes notamment), de temps, de compétences (ressources humaines) et de ressources financières. Dans ce contexte, le Conseil municipal a validé le principe d'engager un plan d'actions « social », en réponse aux besoins identifiés et a décidé le lancement d'une étude de faisabilité d'une « Maison de Services Publics » ou « Maison France Services », avec recherche de financements pour un tel projet.

Prochain conseil municipal : lundi 1er février 2021

Environnement

Le lundi 28 octobre 2019, un épisode de pollution au fuel domestique intervenait sur les rivières Corbeillers/Herbetan à Saint-Pierre de Chartreuse. Le Conseil municipal a décidé de déposer auprès du Procureur de la République une constitution de partie civile pour cette affaire, dans l'objectif d'organiser une médiation pénale afin de permettre réparation, à savoir nettoyer les berges de la rivière, faire procéder à la vérification du respect des normes des installations du garage des Bargettes, notamment en ce qui concerne le stockage des épaves de voitures aux abords immédiats de la rivière.

Assainissement

Trois projets d'amélioration du dispositif d'assainissement des eaux usées sont actuellement à l'étude par la Municipalité : l'extension du réseau d'assainissement collectif aux Egaux (coût estimé à 189 000 € HT), la mise en place d'un assainissement semi collectif à Cherlieu (coût estimé à 429 000 € HT), l'extension du réseau d'assainissement collectif à Brévardière (coût estimé à 354 000 € HT). Pour ces trois projets, le Conseil municipal décide de solliciter des subventions auprès du Département de l'Isère et de l'Agence de l'Eau pour en financer la réalisation.

Adressage des voies communales

Ce 4 janvier 2021, après une longue phase de concertation avec les habitants et les hameaux, le Conseil municipal a validé les futures dénominations des voies communales pour permettre la mise en place d'un adressage postal. Il a aussi décidé la mise en œuvre d'un système de numérotation métrique pour cet adressage. Un article détaillant ce projet figure dans cette Lettre municipale.

Ski alpin

Le schéma d'exploitation des remontées mécaniques de la station de ski alpin prévoit que, pour les lundis, mardis, jeudi et vendredis de la période du 11 janvier au 5 février 2021, les deux portes d'entrées du domaine skiable alpin soient "La Combe de l'Ours" et "Le Planolet". Pendant cette période, pour assurer le lien entre le Bourg de Saint-Pierre de Chartreuse et la station, il est prévu la mise en place de navettes de transport entre 9h et 17h30. Cette ligne de bus saisonnière, en complément des remontées mécaniques, facilitera la circulation des skieurs entre les différents secteurs du domaine skiable Coeur de Chartreuse. Plus précisément, il s'agira de transporter gratuitement les skieurs et les piétons depuis le Bourg de Saint-Pierre de Chartreuse jusqu'au Planolet, avec un arrêt en aller-retour à la Combe de l'Ours. Ce service de transports bénéficiera aux visiteurs, aux habitants et résidents du Bourg et sera précieuse pour l'activité des commerçants du village, leur permettant de proposer leurs services et produits aux visiteurs de la station utilisant ces navettes. Le coût de cette navette sur la saison sera pris en charge à 50% par l'EPIC Domaine skiable Coeur de Chartreuse et 50% par la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse. Ce coût est estimé à maximum 12 000 € TTC, pour la période du 11 janvier au 5 février 2021. Le Conseil municipal a donné un avis favorable pour ce projet de navette et sa prise en charge à hauteur de 50%, jusqu'à un maximum de 6 000 € pour la Commune.

Etat civil - Deuxième semestre 2020

Mariages :

Florian PUJOS et Ostiane DE LEUSSE de SYON,
le 3 Juillet 2020

Quentin GUILMIN et Cécile GHOUILA HOURI,
le 11 Juillet 2020

Yoann BOURGEOIS et Marie VAUDIN,
le 25 Juillet 2020

Pierre GRANGEAT et Pauline ZAHRA,
le 29 août 2020

Cyril DUMAS et Emilie LEGOBIEN,
le 12 septembre 2020

Jonathan LA MONICA et Noémie TRENZ,
le 5 décembre 2020

Jean-Marie GONTIER et Natalie ABEILLE,
le 26 décembre 2020

Jean-Luc MARTYNIAK et Marie-Christine RUIZ,
le 29 décembre 2020

Laurent LEPETIT et Evelyne CERIOLO,
le 30 décembre 2020

PACS :

Cédric BOUTILLIER et Marie WAGNER,
le 15 Décembre 2020

Décès :

Daniel BAVOUX, le 4 juillet 2020

Sylvain GIRARD, le 18 août 2020

Madeleine NIVOLEY, le 22 août 2020

Marc BOURDIN, le 21 octobre 2020

Jean-Claude VENTURA, le 2 novembre 2020

Clémence SESTIER, le 8 novembre 2020

Gabriel MOLLARET, le 23 novembre 2020

Jacques LOMBARD, le 29 novembre 2020

Marcel PIN, le 15 décembre 2020

VIE COMMUNALE

Adressage

Ce lundi 4 janvier 2021, le Conseil municipal a validé la liste des futurs noms de voies de notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse, ainsi que le principe de numérotation métrique de l'adressage.

Vous pouvez, dès à présent, consulter la cartographie pour connaître votre proposition d'adresse, numéro et voie (cocher l'icône "adresses" en haut à gauche) :

https://q-cartov4.sig.eu.com

Il est possible que certaines maisons, se situant à un carrefour ou se trouvant entre deux voies différentes, aient été adressées sur la rue qui ne correspond pas à votre entrée habituelle. Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître les erreurs éventuelles ou un oubli avant le 24 janvier, par mail :

dominique.cabrol@saintpierredechartreuse.fr

ou directement à l'accueil de la mairie.

Merci pour votre participation

Dominique CABROL,
Adjointe en charge de l'adressage

Dénomination des voies communales

1. Route de Perquelin
2. Route des Hameaux
3. Chemin de Mollard Bellet
4. Route de Gérentière
5. Chemin de Marchandière
6. Chemin de Garcinière
7. Chemin des Michons
8. Chemin des Michallets
9. Chemin des Guillets
10. Chemin des Cottaves
11. Chemin de Gerbetière
12. Chemin de Mourinas
13. Chemin de Martinière
14. Chemin du Grand Logis
15. Chemin de la Piscine
16. Chemin de Patassière
17. Chemin de la Coche
18. Montée de la Scia
19. Chemin de la Combe de l'Ours
20. Route de Baffardière
21. Chemin du Plan de Ville
22. Rue Joséphine Amblard
23. Route du Col du Coq
24. Chemin de Pré Montagnat
25. Chemin de l'Océpée
26. Impasse des Ravières
27. Route de Flin
28. Place Arcabas
29. Route de Chamechaude
30. Impasse des Trois Sommets
31. Ancienne Route de Cherlieu
32. Chemin de l'Eterlou
33. Chemin de l'Herbetan
34. Chemin des Combes
35. Chemin du Crêt des Égaux
36. Chemin du Coleau
37. Chemin des Buissonnets
38. Route du Charmant Som
39. Chemin de Bernière
40. Impasse Sidonie Baffert
41. Chemin de l'Uzet
42. Chemin de la Grange aux Ânes
43. Chemin des Écoles
44. Route du Col du Cucheron
45. Chemin des Granges
46. Chemin du Moulin
47. Impasse de la Cantine
48. Chemin des Bleuets
49. Impasse du Grand Som
50. Rue des Revols
51. Chemin Isidore
52. Impasse de Surchargeat
53. Chemin des Rajasses
54. Sentier des Quatre Chemins
55. Chemin de la Dame
56. Impasse des Aures
57. Impasse de la Suiffière
58. Impasse du Fumeron
59. Route de la Scierie
60. Place du Fontanil
61. Impasse des Joyaux
62. Chemin de la Fontaine
63. Chemin de Manissola
64. Chemin de Mouquetière
65. Chemin du Rosaire
66. Rue du Roc d'Arguille
67. Impasse des Écureuils
68. Rue Jacques Brel
69. Rue Léon Auscher
70. Rue Auguste Villard
71. Impasse des Prés aux Granges
72. Place de la Mairie
73. Route de la Diat
74. Place de l'Église
75. Impasse du Sabot
76. Jardin du Père Truffot
77. Impasse de la Laiterie
78. Impasse de la Chapelle
79. Impasse du Prayet
80. Impasse des Hauts de Patassière
81. Chemin du Couzon
82. Chemin de Larinier
83. Route de St Laurent du Pont
84. Route du Désert
85. Allée de la Grande Chartreuse
86. Chemin St Bruno
87. Route de Valombré
88. Route du Col de Porte
89. Route du Col de la Charmette

Conseil des Jeunes

Mathias et Ugo ont souhaité participer au concours "Mieux vivre en milieu rural 2020" porté par la MSA. Il s'agit d'un appel à projets à destination des jeunes, permettant de remporter une bourse.

Avec les conseils de professionnels et l'aide des bénévoles, les jeunes ont élaboré un projet de réaménagement du site du bike-park à La Diat, afin de créer plusieurs parcours de niveaux progressifs.

Ils ont travaillé avec Fred du PAJ pour déposer un dossier-projet, qui a été sélectionné pour être présenté devant un jury le 16 décembre dernier, en visio-conférence.

Malgré la difficulté de cet exercice difficile pour Mathias, Ugo, Thelma et Aimie, ils ont su relever le défi puisqu'ils ont remporté le 4ème prix du jury et une somme de 1 000 € pour leur projet.

Félicitations à ces jeunes, toujours dynamiques et motivés pour notre village !



Fabienne SAUGE
Conseillère municipale

Opération “Paniers du Cœur” de décembre 2020

De grands remerciements aux généreux donateurs, organisateurs, distributeurs, des “Paniers du Cœur” !

Cette belle opération a été une initiative de l’AMAP Chouet'panier de Saint-Pierre de Chartreuse, qui a fait don de paniers garnis aux bénéficiaires Chartroussins de la Distribution Alimentaire, chaque semaine de décembre.

Claire GARCIN-MARROU -
Conseillère municipale déléguées aux affaires sociales

Prochaine permanence sociale, en mairie
le samedi 9 janvier, entre 8h30 et 10h.

Pour tout rendez-vous - durée maximum de 30 mn
06 76 72 25

Urgence logement

Pour nos connaissances, relations, concitoyens, voisins, amis, Chartroussins en difficulté de paiement de loyer, voici une information importante à consulter, à transmettre :

https://www.isere.fr/node/3908

AIDES-SUBVENTIONS E-SERVICES CULTURE-LOISIRS NOS ACTIONS LE DÉPARTEMENT

Le Département de l'Isère met en œuvre une aide financière exceptionnelle dans le contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19.
Consultez le règlement.

Pour qui ?

Les salariés et les travailleurs indépendants, locataires du parc social ou du parc privé.

Pour quoi ?

Vous avez des difficultés passagères pour payer votre loyer à cause d'une réduction de vos ressources liée à la COVID-19.
Le montant de cette aide est de 250 €, 400 € ou 550 € selon la composition familiale et sera versée au bailleur du ménage locataire, dans la limite du montant réel de l'impayé.

Quelles conditions ?

Vous avez connu une baisse de ressources d'au moins 20 % en moyenne sur la période mars-avril-mai 2020, ayant engendré un impayé de loyer en **avril** ou **mai** ou **juin 2020**.

Comment en bénéficier ?

Télécharger le formulaire de demande

Télécharger

Les derniers dossiers devront être déposés au plus tard le **31 janvier 2021**.

Claire GARCIN-MARROU -
Conseillère municipale déléguées aux affaires sociales

Hommage à Marcel PIN



Souvenirs





Pour les mots reçus, pour les gestes d'amitié, pour les fleurs offertes,
pour votre présence, et pour toutes les intentions témoignées lors du décès de
Marcel PIN,
son épouse Paulette, ses enfants Brigitte, Jocelyne, Thierry, Pascal, Bruno, et Myriam,
ainsi que toute sa famille, vous disent un très très grand merci !
Marcel, Papa, en généreux montagnard, vient de gravir le plus haut des sommets, mais
le souvenir de sa présence tellement conviviale, restera toujours un exemple pour nous !

Randonnée pédestre en Chartreuse, une page tournée

Au hasard des sentiers, une flèche bicolore ! Vous êtes dès-lors dans les pas d'un des pionniers de la randonnée pédestre à Saint-Pierre de Chartreuse, Marcel PIN décédé en décembre. Promoteur infatigable de la Chartreuse et de la randonnée, membre actif de «Chartreuse montagne» dès 1971, président de 1980 à 2014, sa passion l'a amené avec son équipe à baliser les sentiers, à accompagner les vacanciers en été et à promouvoir la Charteuse au-délà du massif, grâce au développement du «rallye Cham». Une page de la rando a été tournée mais la mémoire restera vive tant que seront présentes sur les sentiers les fameuses «flèches à Marcel».



Chistiane CHARVOZ,
Randonneuse

AGENDA

SAMEDI 9 JANVIER
Permanence sociale
De 8h30 à 10h - Salle du Conseil

JEUDI 21 JANVIER
Groupe de travail sur les déchets :
Communication et prévention
18h30 - Salle du Conseil

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 JANVIER
Chartreuse Winter Trail

Retrouvez toutes les informations et les offres d'emploi sur le site de la Mairie :
mairiedesaintpierredechartreuse.fr

Retrouvez le programme des animations sur le site de l'office de tourisme :
chartreuse-tourisme.com

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

« Pour que notre village garde son caractère traditionnel et que nous participions à l'effort de développement durable. Un bâtiment à toit plat n'est pas chartroussin et construire du neuf avec 7000 m2 de locaux collectifs inoccupés n'est pas raisonnable.

Depuis sa création le Parc Naturel Régional de Chartreuse occupe une partie de l'ancienne Mairie. En 2012, les locaux des services de la Mairie ont été déplacés dans l'ancienne Poste pour permettre l'extension des bureaux du Parc.

Le bâtiment de l'ancienne mairie, où est installé le Parc Naturel Régional de Chartreuse depuis sa création est ancien et devrait être modernisé. En 2015, des études préliminaires en concertation avec le PNRC furent réalisées par la commune :

La rénovation du bâtiment actuel est du même coût qu'un bâtiment neuf si on reconstruit tous les niveaux pour améliorer les échanges à l'intérieur du bâtiment. Il est de 40% inférieur si l'on garde les niveaux actuels. La conservation des niveaux actuels est la solution la plus économique et tout à fait adaptée aux besoins : pour le Parc de Chartreuse, pour l'Office du Tourisme intercommunal, pour la Salle des fêtes communale et pour la maison de la santé.

Cette solution est dans la continuité des décisions prises précédemment : libération de la Mairie déplacée dans l'ancienne Poste, pour céder gratuitement au Parc Naturel Régional, les bureaux et le site correspondant.

Elle a l'avantage de restructurer la place de la Mairie et de préserver le Plan de Ville où le Parc souhaiterait maintenant construire un nouveau bâtiment (en contradiction avec la convention citoyenne qui recommande de limiter l'artificialisation des sols et de favoriser la rénovation des bâtiments anciens). Le plan de ville est important pour le village : espace libre pour différentes manifestations culturelles et touristiques. D'ailleurs la solution rénovation envisagée a été validée à l'unanimité par les conseils municipaux des 7 octobre 2013 et 3 mars 2015 et avait l'accord du Parc de Chartreuse.

D'autre part, la construction ex nihilo d'un nouveau bâtiment sur le Plan de Ville laisserait sur la Place de la Mairie un bâtiment vétuste, pour lequel la Commune n'a pas les moyens de sa réhabilitation. Il y a mieux à faire : 40 km de routes et autant de réseaux d'eau à entretenir ! Et la commune a déjà dépensé 1 million d'euros pour déplacer les bureaux de la Mairie dans l'ancienne Poste afin de laisser au PNRC les locaux libérés. D'ailleurs la population ne soutient par ce projet. Deux cents signatures ont été recueillies entre le 1 et le 15 mars 2020 contre ce projet (chiffre minimun, car la pétition a été stoppée par le confinement).

Dans les circonstances actuelles avec les difficultés économiques que nous allons connaître, le choix d'un projet sans faste orienté vers la rénovation d'un bâtiment ancien est la solution à privilégier.

Que 2021 vous apporte Bonheur, Prospérité et vous protège de la pandémie. »

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal
(liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)

NUMÉROS UTILES

MÉDECINS
Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr
@ : medichartreuse@gmail.com
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE
Dr Sophie MOTTET
04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE
06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE
04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES
04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE
Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

NATUROPATHE
Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19
Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06
Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112
POMPIERS - 18
GENDARMERIE - 17
URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Mardi - Mercredi de 8h00 - 12h00
Jeudi de 9h00 - 13h00 et de 14h00 - 17h00
Vendredi de 13h00 - 17h00
Samedi de 8h00 - 12h00 et de 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT
Mardi de 14h30 - 16h30
Samedi de 9h00 - 12h00

MAIRIE
04 76 88 60 18
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00
www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE
04 76 53 01 30
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE
04 76 50 34 81
OUVERT mercredi de 10h00-12h00 et 14h00-17h00
samedi de 9h00-12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES
04 76 53 01 30
Cantine : 04 38 02 05 52
Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"
04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE
06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

LES CLES DE CHARTREUSE
06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)
04 76 55 40 80

ADMR
04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME
ST PIERRE DE CHARTREUSE
04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE
04 76 88 75 20

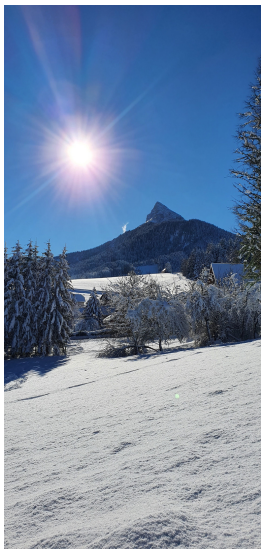
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEUR DE CHARTREUSE
04 76 66 81 74

PENSEZ AU COVOITURAGE
Pour plus de renseignements
consultez la page :
saintpierredechartreuse/transports.fr

CONCOURS PHOTOS

Vous avez été nombreux à participer à nos concours photos pour illustrer les Lettres municipales de novembre et de décembre, ainsi que la carte de voeux de la commune. Merci à tous les talentueux photographes !

Félicitations à Alexia SAVOYAT, dont la photo a été choisie pour illustrer la couverture de la Lettre municipale de ce mois !

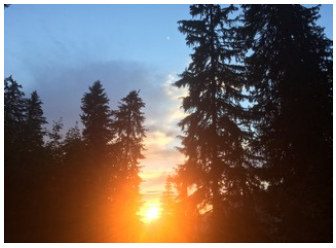

Alexia SAVOYAT


Christine GUIMARON


Carol JOHNSON


Nicolas CERISIER


Nicole BAFFERT


Bernadette RUDELIN


Nicolas CERISIER


FrédérIc ROUSSEY


Gisèle GAY


Gisèle GAY


Gisèle GAY


Gisèle GAY


Gisèle GAY


Gisèle GAY


Jean-Michel PERCEVAL


Martin GOUJON


Nicolas CERISIER

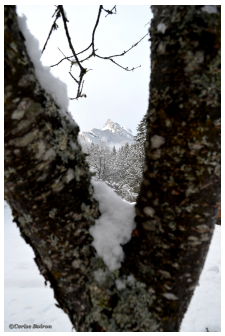

Sarah ROLIN

CONCOURS PHOTOS


Amit CHOUDHRY


Jean-Michel PERCEVAL


Jean-Michel PERCEVAL

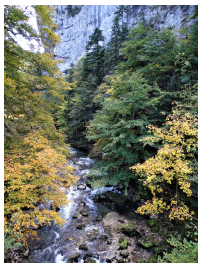

Véronique BOIRON

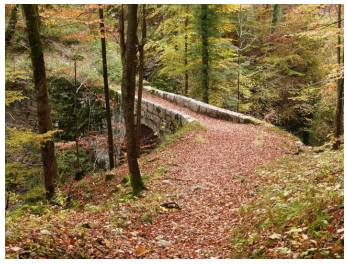

Bal Sheryl CHOUDHRY


Jean-François CARLIEZ


Christine GUIMARON


Laurent GAUDE

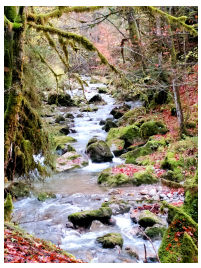

Sarah ROLIN


Thierry PEYRAUD

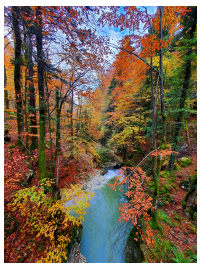

Frédéric ROUSSEY


Lizza BOITARD


Alexia SAVOYAT


Bal Sheryl CHOUDHRY


Christine GUIMARON


Amit CHOUDHRY


Antoine DAVIERE


Alain THORAND


Alain DURAND


Alain BARNIER

Pour participer vous aussi à notre concours, envoyez votre photo **avant le 1er février 2021** par mail : lalettre@saintpierredechartreuse.fr

Pour plus d'informations, retrouvez le règlement sur le site internet : saintpierredechartreuse.fr

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, envoi par email : Fabienne BARRIS- Dominique JULIEN
Crédits photos : Alexia SAVOYAT, Fabienne SAUGE, Association Ski Saint-Hugues les Egaux, Famille de Marcel PIN, Christiane CHARVOZ

Saint Pierre de Chartreuse